



République Française
Département de l'Ariège
COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Commune de ROQUEFIXADE

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du 13 avril 2019
<u>Présents :</u> 8	L'an deux mille dix-neuf et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 8 avril 2019, s'est réunie sous la présidence de Charles CASTILLO
<u>Votants:</u> 8	<u>Sont présents:</u> Charles CASTILLO, Michel SABATIER, Dominique DUMONS, Jacques RIVIÈRE, Éveline AUTHIÉ, Amandine RAUZY, Jean-Claude ALLABERT, Jean-Barthélémy MARIS
	<u>Représentés:</u>
	<u>Excuses:</u> Chantal FABRE
	<u>Absents:</u> Cedric CLOTTES, Fabrice AUTHIÉ
	<u>Secrétaire de séance:</u> Jean-Claude ALLABERT

À 10h M le Maire ouvre la première partie du conseil municipal consacré aux votes des budgets.

Délibération: DE 2019 004
Objet: Vote du compte de gestion - Roquefixade

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CASTILLO Charles

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

[Tapez ici]

Délibération: DE 2019 005
Objet: Vote du compte administratif - Roquefixade

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SABATIER Michel et en l'absence du maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par SABATIER Michel après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	6 425.11			56 746.73	6 425.11	56 746.73
Opérations exercice	48 478.72	80 208.58	102 974.85	124 031.79	151 453.57	204 240.37
Total	54 903.83	80 208.58	102 974.85	180 778.52	157 878.68	260 987.10
Résultat de clôture		25 304.75		77 803.67		103 108.42
Restes à réaliser	49 790.96	13 572.37			49 790.96	13 572.37
Total cumulé	49 790.96	38 877.12		77 803.67	49 790.96	116 680.79
Résultat définitif	10 913.84			77 803.67		66 889.83

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 7 Pour: 7, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

Délibération: DE 2019 006
Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - Roquefixade

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 77 803.67

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	56 746.73
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	37 073.52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCÈDENT	21 056.94
Résultat cumulé au 31/12/2018	77 803.67
A. EXCÈDENT AU 31/12/2018	77 803.67
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	10 913.84
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	66 889.83
DÉFICIT AU 31/12/2018	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

[Tapez ici]

Délibération: DE 2019 007
Objet: Vote du taux des taxes locales 2019

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur l'évolution des taxes locales (taxes habitation, Foncier Bâti et Foncier non bâti) afin d'élaborer le budget primitif.

Monsieur le Maire propose de laisser les taux identiques à ceux de 2018.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, décide :

- DE MAINTENIR les taux 2018, à savoir :

Taxe habitation	7.91%
Taxe Foncière bâtie	11.49%
Taxe Foncière non bâtie	62.84%

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

Délibération: DE 2019 008
Objet: Vote du budget primitif - Roquefixade

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Roquefixade,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Roquefixade pour l'année 2019 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 292 649.74 Euros

En dépenses à la somme de : 292 649.74 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	103 047.94
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 500.00
014	Atténuations de produits	1 750.00
65	Autres charges de gestion courante	26 429.00
67	Charges exceptionnelles	150.00
022	Dépenses imprévues	4 500.00
023	Virement à la section d'investissement	42 504.70
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	683.72
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		182 565.36

RECETTES

[Tapez ici]

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	703.00
73	Impôts et taxes	48 734.53
74	Dotations et participations	57 738.00
75	Autres produits de gestion courante	8 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	66 889.83
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		182 565.36

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	4 438.00
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	101 146.38
020	Dépenses imprévues	4 500.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		110 084.38

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	27 177.37
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 500.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 913.84
021	Virement de la section de fonctionnement	42 504.70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	683.72
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	25 304.75
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		110 084.38

ADOpte A LA MAJORITÉ

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

Délibération: DE 2019 009
Objet: Vote du compte de gestion - log sociaux

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CASTILLO Charles

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

[Tapez ici]

Délibération: DE 2019 010
Objet: Vote du compte administratif - log sociaux

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SABATIER Michel et en l'absence du maire

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par SABATIER Michel après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	10 829.28			9 932.11	10 829.28	9 932.11
Opérations exercice	10 610.74	11 129.28	1 492.60	14 801.56	12 103.34	25 930.84
Total	21 440.02	11 129.28	1 492.60	24 733.67	22 932.62	35 862.95
Résultat de clôture	10 310.74			23 241.07		12 930.33
Restes à réaliser						
Total cumulé	10 310.74			23 241.07		12 930.33
Résultat définitif	10 310.74			23 241.07		12 930.33

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 7 Pour: 7, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

Délibération: DE 2019 011**Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - log sociaux**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 23 241.07

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	9 932.11
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	21 740.74
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCÈDENT	13 308.96
Résultat cumulé au 31/12/2018	23 241.07
A. EXCÈDENT AU 31/12/2018	23 241.07
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	10 310.74
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	12 930.33
DÉFICIT AU 31/12/2018	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

[Tapez ici]

Délibération: DE 2019 012
Objet: Vote du budget primitif - Logements Sociaux

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Roquefixade,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Roquefixade pour l'année 2019 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 61 249.05 Euros

En dépenses à la somme de : 61 249.05 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	5 972.00
66	Charges financières	1 058.35
023	Virement à la section d'investissement	21 953.98
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		28 984.33

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	350.00
75	Autres produits de gestion courante	15 704.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	12 930.33
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		28 984.33

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	11 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 753.98
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	10 310.74
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		32 264.72

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 310.74
021	Virement de la section de fonctionnement	21 953.98
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		32 264.72

ADOpte A LA MAJORITÉ

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jours, mois et an que dessus.

Résultat du vote:

Votants: 8 Pour: 8, Contre: 0, Abstention: 0, Refus: 0

L'ordre du jour étant épuisé M le Maire clôt la séance à 11h30.